

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**EXTRAIT**

**DU REGISTRE**

**DEPARTEMENT  
HERAULT  
ARRONDISSEMENT  
LODEVE**

**DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 15 Avril 2021**

**Commune de  
PAULHAN**

**N° 2021/04/08**

Date de la convocation	07/04/ 2021
	<b>Votes : 25</b>
Présents : 20	Pour : 24
Absents : 01	Ne participe pas au vote : 01
Représentés : 06	Abstention : 01

L'an deux mille vingt et un et le quinze avril,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni à la salle des Fêtes, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, BAILLEUX-MOREAU Yves, ROYON Sophie, ALEIX Bertrand, DAVIT Hélène, BONSIGNORI Vincent, GAVINET Isabelle, GAUBERT Guy, BOUISSON Mylène, GUERIN Grégory, GASC Carine, JAURION Léon, PONCÉ-LABORDA Véronique, GASC Georges, AMMARI Hanane, CAPELLE Laetitia, LAMBERT Marcel, HEREDIA Fabienne, GARIN-MICHAUD Gérard, NOUGOUM Mohamed.

Etait Absent : Mr JAM Thierry.

Procurations : - Mme RICARD Christine à Mr VALERO Claude  
- Mme CAMPOY-LAMBERT Véronique à Mme AMMARI Hanane  
- Mr BIROUSTE Pascal à Mr ALEIX Bertrand  
- Mr SEBASTIAN David à Mme PONCÉ-LABORDA Véronique  
- Mme DJUROVIC Aleksandra à Mr NOUGOUM Mohamed  
- Mr DUPONT Laurent à Mme HEREDIA Fabienne

Accusé de réception en préfecture  
034-213401946-20210415-2021-04-08-DE  
Date de télétransmission : 19/04/2021  
Date de réception préfecture : 19/04/2021

**Objet** : Subvention exceptionnelle de fonctionnement à l'association « ACA<sup>2</sup>P »

Monsieur le Maire évoque la demande de l'association ACA<sup>2</sup>P qui sollicite une aide de la commune étant donné que face à la crise sanitaire, cette association a distribué dans le cadre du soutien aux entreprises des kits de redémarrage (gants, gels, masques, affiches),

Il propose à cet effet de se prononcer sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant de 2550,00 €.

Il demande au conseil municipal de se prononcer.

Oui l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal,  
par 24 voix Pour, 1 Abstention, 1 élu ne prend pas part au vote car il est membre de l'association,

Décide :

- D'approuver cette proposition et d'attribuer la somme de 2550,00 € à l'association ACA<sup>2</sup>P,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à réaliser toutes les démarches nécessaires au règlement de ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.



**Le Maire**  
**Claude VALERO**

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture  
034-213401946-20210415-2021-04-08-DE  
Date de télétransmission : 19/04/2021  
Date de réception préfecture : 19/04/2021